

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 13 janvier 2026

Présents : MME NYEMBAL, M. BOUSSARD, BRUNET, DIAZ, ARNAUD

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

- SENIORS :
Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.
Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{re} saison.

D3

- SENIORS :
• 1 équipe
• Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS :
• 1 équipe
• Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

Un contrôle à postériori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
➤ Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
➤ Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Pour la 1^{re} saison d'infraction :
➤ Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
➤ Pour la 2^{me} année d'infraction et au-delà :
L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; **l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).**
➤ Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
➤ Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{re} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSION : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

DEROGATIONS ANNUELLES

580485 VILLENEUVE ABLON US

Séniors D1 à domicile le samedi à 18h au lieu de 18h30

512963 THIAIS FC

U14 poule C à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

U14 poule F à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

14 poule J à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

553004 FC MANDRES PERIGNY

Séniors D2.A à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

521870 SUCY FC

+45 ans poule A à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h00

560609 USJTO CHOISY

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 17h00 au lieu de 15h00

565314 RC VILLENEUVE ST GEORGES

Anciens D3.C à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h30.

526258 US LUSITANOS ST MAUR

U14 BRASSAGE POULE F joue tous ses matchs à 16h CDM joue au Stade des Corneilles

500689 CRETEIL LUSITANOS F.US

U14 BRASSAGE poule H à domicile le samedi à 15h à Choisy le Roi, Plaine sud N°17

VITRY CA Séniors D2.B

A domicile « Stade Gosnat à Vitry » le dimanche à 15h30

ST MAUR VGA US U14 D1

A domicile le samedi à 16h30 au lieu de 15h

551086 AVENIR SPORTIF D'ORLY Séniors D3.B

A domicile le dimanche « Stade Jean Mermoz à Orly » à 15h30 au lieu de 15h

529210 VITRY ES Séniors D3.A

A domicile « Stade Arrighi à Vitry » à 15h30 au lieu de 15h

MATCHS NON-JOUÉS DES 22 &23 NOVEMBRE 2025

MATCHS du 23/11/2025 non joués POUR TERRAIN IMPRATICABLE, REMIS AU 01/03/2026

54536057 – COMORES FOOTBALL CLU 5 / CRETEIL FC MACCABI 5 CDM D1

54536061 – VILLENEUVE ST G. POR 5 / BRANCOS DE CRETEIL A 5 CDM D1

54536059 – VILLIERS ES 5 / VINCENNOIS PORTUGAIS 5 CDM D1

MATCHS du 19/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 22/02/2026

55118071 – THIAIS FC 22 / VITRY CA 22 U18 D3

55118072 – HAY LES ROSES CA 21 / MAISONS ALFORT FC 22 U18 D3

55118073 – ARCUEIL COM 21 / NOGENT FC 22 U18 D3

55118074 – MAROLLES FC 21 / CHARENTON CAP 22 U18 D3

55118075 – SFC CANAVEROIS 21 / BOISSY FC 21 U18 D3

MATCHS du 05/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 01/03/2026

55118065 – BOISSY FC 21 / MAROLLES FC 21 U18 D3

55118066 – BONNEUIL CSM 22 / SFC CANAVEROIS 21 U18 D3

55118067 – CHARENTON CAP 22 / ARCUEIL COM 21 U18 D3

55118068 – NOGENT FC 22 / HAY LES ROSES CA 21 U18 D3

55118069 – MAISONS ALFORT FC 22 / THIAIS FC 22 U18 D3

55118070 – ENT GENTILLY ARCUEIL 21 / VITRY CA 22 U18 D3

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

53444350 – NOGENT FC / MAISONS ALFORT FC 2 Séniors D1 du 10/01/26

Courriel de Nogent du 9/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

La commission fixe la rencontre au 21/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires.

54693064 – KREMLIN BICETRE CSA 2 / VILLECRESNES US 1 Séniors D4.A du 11/01/26

Lecture de la FM.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de VILLECRESNES US 1.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

1/8 FINALE :	1/4 FINALE :	1/2 FINALE :	FINALE
08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

55266254 – CHOISY LE ROI AS 1 / ST MAUR VGA 1 coupe VDM Séniors du 11/01/26

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 8/1/26. Demande de report. Terrain impraticable.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 8 mars 2026).

55266248 – LIMEIL BREVANNES AJ / VILLEJUIF US coupe VDM Séniors du 11/01/26

Courriel de Limeil du 8/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 21/01/2026 sous réserve de l'accord écrit de vos adversaires qui doit parvenir au District avant le 19/01/26 à 12h.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/8 FINALE : 08 MARS 2026	1/4 FINALE : 03 MAI 2026	1/2 FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

55266305 – ST MAUR LUSITANOS 3 / AC CRETEIL 2 coupe Amitié Séniors du 11/01/26

Courriel de Lusitanos du 8/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 8 mars 2026).

55266307 – SUCY FC 2 / THIAIS FC 2 coupe Amitié Séniors du 11/01/26

Courriel de Sucy du 9/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 8 mars 2026).

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE : 07 MARS 2026	1/4 FINALE : 02 MAI 2026	1/2 FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

55015182 – FC CAUDACIENNE 5 / NOISEAU STE S. 5 coupe VDM CDM du 11/11/25

Absence de communication depuis PV du 12/11/2025.

La commission donne match perdu aux 2 équipes.

COUPE CDM

CALENDRIER

2^{ème} Tour: 1 ^{er} MARS 2026	1/4 FINALE : 02 MAI 2026	1/2 FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---	------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

ANCIENS

53495958 – CO VINCENNES 41 / ORLY AC 42 Anciens D2.B du 11/01/26

Courriel de Vincennes du 9/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

La commission remet le match au 22/02/2026. Prévenir vos adversaires.

54927568 – NOISEAU STE S 41 / OPEJ SPORTING CLUB 41 Anciens D3.A du 11/01/26

Courriel de Noiseau du 9/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

Accord du club d'OPEJ et de la commission le match se jouera le 29/03/26.

54850665 – MANDRES PERIGNY 42 / GENTILLY FC 41 Anciens D3.C du 11/01/26

Courriel de Mandres du 9/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

La commission remet le match au 22/02/2026. Prévenir vos adversaires.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/16 FINALE :	1/8 FINALE :	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
1 ^{er} MARS 2026	05 AVRIL 2026	3 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

55251108 – SUCY FC 41 / MELTING SPORT 41 coupe Amitié Anciens du 11/01/26

Courriel de Sucy du 9/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté..

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/16 finale le 1 mars 2026).

ANCIENS +45 ans

54788867 – US GENTILLY 1 / ORLY AC 1 + 45 ans poule C du 08/02/26

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 10/01/26, demande de report, terrain indisponible.

La commission refuse la date du 25/01 proposée, car déjà prise par une journée de championnat. La commission reporte cette rencontre au 22/02/2026. Prévenir vos adversaires.

COUPE +45 ans

CALENDRIER

1/8 FINALE :	¼ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

ANCIENS +55 ans

FEMININES

Séniors F.

U15 F.

55062245 – LIMEIL BREVANNES AJ / ECOLE PLESSEENNE DE féminines U15 du 17/01/26

Courriel de Limeil du 13/01/26. Changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera à 11h30 au lieu de 14h. Prévenir vos adversaires.

U13 F.

54993328 – CO VINCENNES / NOGENT FC féminines U13 poule A du 11/01/26

Courriel de Vincennes CO du 9/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

La commission remet la rencontre au 25/01/2026. Prévenir vos adversaires.

54993335 – ORMESSON US / CO VINCENNES féminines U13 poule A du 18/01/26

Courriels et accords des 2 clubs du 12/01/26. Demande d'inversion.

La commission enregistre l'inversion du match qui devient CO VINCENNES / ORMESSON US, la rencontre se jouera à 11h30 au stade Léo Lagrange, route de la Pyramide à PARIS 12 .

54993329 – CRETEIL LUSITANOS F. 1 / FONTENAY US 1 féminines U13 poule A du 11/01/26

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le forfait de FONTENAY SS/BOIS US 1.

54993592 – THIAIS FFC 2 / VAL DE FONTENAY AS féminines U13 poule C du 11/01/26

Courriel de Thiais FFC du 09/01/26. Demande de report.

La commission reporte la rencontre au 25/01/2026. Prévenir vos adversaires.

54993342 – CO VINCENNES / JOINVILLE RC féminines U13 poule A du 11/01/26

Courriel de Vincennes CO du 09/01/26. 2 matchs même jour.

La commission reporte la rencontre au 01/02/2026. Prévenir vos adversaires.

U11 F.

54993273 – CRETEIL LUSITANOS F. 1 / FONTENAY US 1 féminines U11 poule A du 11/01/26

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le forfait de FONTENAY US 1.

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

Tour de cadrage	1/4 FINALE	1/2 FINALE	FINALE
7 MARS 2026	04 AVRIL 2026	29 AVRIL 2026	

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

1 ^{er} Tour :	2 ^{ème} Tour	1/4 FINALE	1/2 FINALE
31 JANVIER 2026	07 MARS 2026	4 AVRIL 2026	29 AVRIL 2026

Compte tenu des matchs en championnat de Ligue, les matchs du 1/01/2026 CACHAN CO ASC / CHEVILLY LARUE ELAN et VINCENNES / GENTILLY AC se joueront le 31/01/2026 à 14h

Désignation des matchs 1er tour qui auront lieu le 31 JANVIER 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé . Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLU8 .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : VITRY ES, FONTENAYSS/BOIS US 1, FONTENAY SS/BOIS US 2, BONNEUIL S/MARNE CSM, VGA ST MAUR 1, VGA ST MAUR 2, CRETEILLUSITANOS F.I, JOINVILLE RC, MAISONS ALFORTFC, VILLIERS S/MARNE ES, US IVRY FOOTBALL, ECOLE PLESSEENNE DE, THIAIS FC et

VILLENEUVE AFC.

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

1 ^{er} Tour :	2 ^{ème} Tour	1/4 FINALE	1/2 FINALE
31 JANVIER	07 MARS 2026	4 AVRIL 2026	29 AVRIL 2026

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

1/4 FINALE :	1/2 FINALE	FINALE
03 MAI 2026	31 MAI 2026	A Déterminer

55266238 – PERREUX ASF FRAN 21 / VILLEJUIF US 21 U20 coupe VDM du 11/01/26

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le forfait de l'équipe PERREUX ASF FRAN 21, VILLEJUIF US est qualifiée pour la suite de la compétition.

U18

COUPE U18

CALENDRIER

1/8 FINALES	1/4 FINALE	1/2 FINALE	FINALE
08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

55251061 – CHOISY LE ROI AS 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 1 coupe VDM U18 du 11/01/26

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 8/1/26. Demande de report. Terrain impraticable.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 8 mars 2026).

U16

53477530 – VILLIERS ES 21 / KREMLIN BICETRE CSA 21 U16 D2.A du 11/01/26

Courriel de Villiers du 8/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission, le match est remis au 22/02/2026. Prévenir vos adversaires.

54227264 – SUCY FC 21 / CHOISY LE ROI AS 21 U16 D1 du 11/01/26

Courriel de Sucy du 9/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission, le match est remis au 22/02/2026. Prévenir vos adversaires.

54227283 – MAISONS ALFORT FC 1 / US IVRY FOOTBALL 1 U16 D1 du 18/01/26

Courriel de Maisons Alfort du 13/01/26. Changement d'horaire -1h00.

Accord de la commission, le match se jouera à 11h15 au lieu de 12h. Prévenir vos adversaires.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

1/8 FINALES	1/4 FINALE	1/2 FINALE	FINALE
08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

55251294 – CO VINCENNES 21 / VILLEJUIF US 21 coupe VDM U16 du 11/01/26

Courriel de Vincennes du 9/01/26. Demande de report terrain fermé par arrêté.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 8 mars 2026).

55251290 – FONTENAY US 21 / RUNGIS US 21 coupe VDM U16 du 11/01/26

Lecture de la feuille de match. Match non joué, terrain indisponible.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 22/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 8 mars 2026).

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

1/8 FINALES	1/4 FINALE	1/2 FINALE	FINALE
08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

U15

COUPE U15

CALENDRIER

1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
07 MARS 2026	02 MAI 2026	30 MAI 2026	A DETERMINER

55251357 – SUCY FC / CO VINCENNES coupe VDM U15 du 10/01/26

Courriel de Sucy du 9/01/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté

Accord de la commission la rencontre se jouera le 28/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 7 mars 2026).

U14

53476185 – CRETEIL LUSITANOS F.2 / US IVRY FOOTBALL 1 U14 D1 du 17/01/26

Courriel de Villejuif du 13/01/26. Changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera à 12h au lieu de 12h30. Prévenir vos adversaires.

53544028 – LIMEIL BREVANNES AJ / CO CACHAN U14 Brassage poule E du 11/01/26

Courriel de Limeil du 8/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 21/01/2026 16h30 au Stade Pironi à Limeil Brévannes impérativement, car c'est la dernière date avant la parution du calendrier de la phase 2.

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
07 MARS 2026	02 MAI 2026	30 MAI 2026	A DETERMINER

55251733 – SUCY FC 21 / AVENIR SPORTIF ORLY 21 coupe VDM U14 du 10/01/26

Courriel de Sucy du 9/01/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 28/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 7 mars 2026).

COUPE U14 Amitié

CALENDRIER

1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
07 MARS 2026	02 MAI 2026	30 MAI 2026	A DETERMINER

55348486 – VILLIERS ES 2 / VILLENEUVE AFC 3 coupe Amitié U14 du 10/01/26

Courriel de Villiers du 8/1/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 28/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 7 mars 2026).

55348491 – SUCY FC 22 / JOINVILLE RC 23 coupe Amitié U14 du 10/01/26

Courriel de Sucy du 9/01/26. Demande de report. Terrain fermé par arrêté municipal.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 28/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 7 mars 2026).

55348487 – ENT. CA VITRY – BZ98 22 / ORMESSON US 23 coupe Amitié U14 du 10/01/26

Lecture de la feuille de match. Match non joué terrain fermé.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 28/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date prévue en semaine après accord. Prévenir la Commission et vos adversaires (1/8 finale le 7 mars 2026).